



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 octobre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 octobre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 octobre 2006

Pôle sports : premiers aménagements de la ZAC : demandes de subventions auprès du Conseil général des Deux Sèvres au titre du dispositif Proxima et du Conseil Régional au titre du CPER

Président :

Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Françoise BILLY, Gérard NEBAS, Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN, Rodolphe CHALLET, Amaury BREUILLE, Robert PLANTECOTE, Jacques LAMARQUE, Gérard ZABATTA, Michel GENDREAU, Jeanine BIMES, Nicole GRAVAT

Conseillers :

Rémy LANDAIS, Andrée CHAREYRE, Nathalie BEGUIER, Annie COUTUREAU, Elsie COLAS, Bernard JOURDAIN, Danièle GANDILLON, Michel PAILLEY, Yannick TARDY, Marie-Edith BERNARD, Catherine REYSSAT, Alain GARCIA, Franck GIRAUD, Marc THEBAULT, Stéphane TRONEL, Claudie LAROCHE

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN ; Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA ; Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT ; Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE ; Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE ; Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

Paul SAMOYAU

Conseillers :

Joël RENOUX, Dominique GUIBERT, Jean-Louis EPPLIN, Karen NALEM, Catherine DEGUERCY, Françoise HALAT, Jacqueline LEFEBVRE, Michelle LE FRIANT, Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 octobre 2006

DELIBERATION D20060466

AMERU

Pôle sports : premiers aménagements de la ZAC : demandes de subventions auprès du Conseil général des Deux Sèvres au titre du dispositif Proxima et du Conseil Régional au titre du CPER

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Lors de la séance du 23 juin 2006, le conseil municipal a validé le plan de financement prévisionnel pour la réalisation des premiers aménagements de la ZAC du pôle sports et les subventions afférentes auprès du Conseil Régional au titre du CPER 2000-2006 et auprès du Conseil général au titre du dispositif Proxima.

Cependant, des éléments financiers relatifs aux travaux de la ZAC et établis dans le cadre du dossier de réalisation en phase finale d'élaboration, permettent d'ajuster le plan de financement qui s'établit ainsi :

Dépenses en Euros ht		Recettes en Euros	
Premiers aménagements de la ZAC		Conseil Régional - (28%)	1 598 225.00 €
Travaux	4 972 495.00 €	Conseil Général – (3%)	178 000.00 €
Honoraires :		Ville de Niort – (69%)	3 838 274.00 €
Deux Sèvres Aménagement	364 749.00 €		
Ouest Infra	277 255.00 €		
Total	5 614 499 €ht	Total	5 614 499.00 €

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Valider le plan de financement présenté
- Autoriser en conséquence Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à solliciter auprès du Conseil Régional de Poitou Charentes et du Conseil Général des Deux Sèvres les subventions correspondantes.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 32
 Contre : 0
 Abstention : 1
 Non participé : 0
 Excusé : 12

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Amaury BREUILLE